



À Saint André de la roche, le 02 Avril 2025,

### COMMUNICATION CONSOMMATEURS

Un autocontrôle microbiologique réalisé le 25/03/2025 en fin de DLC sur de la mousse de foie a révélé la présence de *Listéria monocytogenes* à un taux supérieur à la réglementation. Nous avons reçu le compte rendu d'analyse de notre laboratoire le lundi 31/03/2025.

Cette mousse de foie, tranchée le vendredi 21 mars (mais non fabriquée) dans nos locaux, a été consommée sur votre établissement le 25 mars 2025

Les personnes qui auraient consommé la mousse de foie mentionnée ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Notre équipe a mis en place un plan d'actions, pour tenter d'identifier la cause de cette contamination et la traiter.

Nous sommes désolés du désagrément et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Contact : [hygiene@regaletsaveurs.fr](mailto:hygiene@regaletsaveurs.fr) / [j.locteau@regaletsaveurs.fr](mailto:j.locteau@regaletsaveurs.fr)

Tel : 04.97.00.06.40

Le service qualité SNRH Régal et Saveurs